

congé absolu de l' "ARMATA DI MARE" atteste que le dénommé François-Augustin Compagnon, natif de Moutiers en Tarentaise, a été incorporé à 21 ans dans le "CORPO REAL NAVI" et a ainsi fait trois mois et un jour de service de guerre en 1849 sur le "Tripoli", avant de partir en congé illimité.

Mais consacrons-nous particulièrement à la brigade de Savoie. Elle est composée de soldats savoyards, mais aussi de Vaudois et d'Aostins, commandée en français par des officiers savoyards. Créée en avril 1660, elle sera dissoute en 1860, quand la Savoie passe à la France. Depuis 1832, elle se compose de deux régiments formés chacun de quatre bataillons de quatre compagnies. Leur effectif total doit en temps de guerre approcher de 3600 hommes. Dans le tableau général de l'armée sarde, la brigade vient immédiatement derrière la brigade de la Garde Royale, elle même composée pour un tiers des savoyards. En effet, les "cravates rouges" (c'est depuis longtemps leur signe distinctif) sont réputés pour leurs furieuses charges à la baïonnette, quand elles n'ont plus de cartouches, voire plus rien à manger ! On les reconnaît de loin : ils portent dans ces années 1850, une tunique bleu foncé avec col et parement de manche de velours noir bordé de rouge. Le pantalon est gris à passepoil rouge. Le képi tronconique, qui a remplacé un shako de feutre très inconfortable par temps de pluie, comme par grand soleil, est bleu à lisière rouge, avec visière et jugulaire en cuir et porte à l'avant le numéro d'un des deux régiments. Une capote grise à col de velours noir bordé de rouge, vient par gros temps compléter la tenue. Les insignes de grade sont visibles sur la manche, en argent pour officiers et sous-officiers, en laine blanche pour caporaux et soldats. Pour nous en tenir aux officiers, un galon revient aux sous-lieutenants et lieutenants, deux galons à un capitaine, trois galons à un officier supérieur : major, lieutenant-colonel, colonel. Chaque régiment a son colonel, et la brigade est aux ordres d'un major général, équivalent de notre général de brigade. En temps de paix, chaque régiment dispose d'un dépôt, qui varie selon la période, mais la plupart du temps se situe en Piémont : entre 1833 et 1850, ce sera fort souvent la ville de Saluces.

Nous avons parlé des hommes ; il serait bon d'évoquer aussi les officiers. Nous disposons pour ceci des états de service de Charles François Longue, natif de Chambéry. À 17 ans, il est engagé volontaire au 1er régiment de la Brigade. Il y franchit tous les grades, pour devenir en 1846 sous-lieutenant. Sa participation à la campagne contre l'Autriche en 1848 le fait passer lieutenant. Il continue au 2ème régiment, fait partie des éléments envoyés par chaque unité en Crimée, et se retrouve capitaine en 1856. La campagne de 1859 lui apporte la médaille d'argent de la Valeur Militaire, mais aussi la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Dès juillet 1860, il devient, selon ses vœux, un officier français en gardant son grade, dans le 53ème régiment d'Infanterie, où pendant un an et demi seront regroupés tous les soldats savoyards. Puis il fait partie des Savoyards incorporés dans le régiment de Grenadiers de la Garde Impériale en janvier 1863. La guerre de 1870 le voit toujours en activité comme capitaine ! Après dix-sept ans dans ce grade, il passe Chef de bataillon en 1873 avant de prendre sa retraite en 1879. Il est fait officier de la Légion d'Honneur en 1879 et est encore vivant entre 1894, date de l'établissement de cette copie des états de service.

Durant la période 1848 - 1860, se succèdent à la tête de la Brigade une série de chefs brillants : en 1848, c'est le général comte de Menthon d'Aviernoz, qui contre les Autrichiens mène l'attaque, est deux fois blessé et finalement capturé. Il recevra la médaille d'or de la Valeur Militaire, récompense rarissime. Devenu député à Turin, il s'oppose seul en 1850, à l'abandon du drapeau de Savoie au profit du drapeau tricolore. Lui succède jusque en 1851 le major-général Jean-François Mollart. Son frère Philippe Mollart sera lui-

